

358

DB41

Projet de construction d'un complexe
de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

6211-19-030

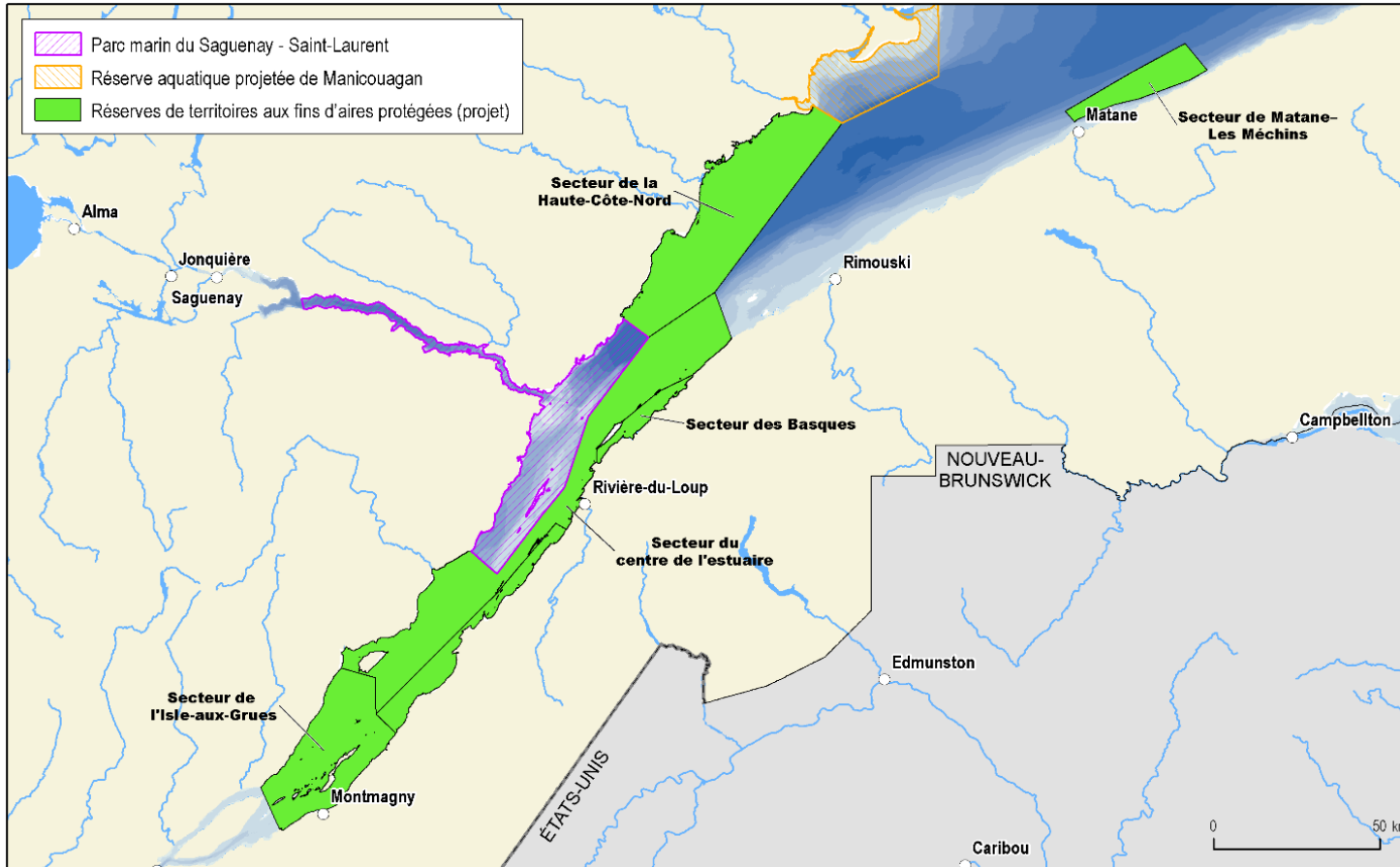
Les aires marines protégées dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent

Priorités de conservation



- Protéger les **mammifères marins en péril** et leurs habitats (béluga, rorqual);
- Protéger les **proies** de ces mammifères marins en péril et leurs **habitats**;
- Protéger des **poissons en situation précaire** et leurs habitats.

Premier geste de protection du Québec



Réserves de territoires aux fins d'aires protégées

- C'est une **mesure administrative** qui permet d'agir rapidement afin d'octroyer une protection temporaire d'un territoire;
- Elle est utilisée **dans l'attente d'une désignation officielle** d'un statut d'aire protégée, en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturelle ou de la loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Interdictions dans les réserves de territoire (RTFAP)

- **activités** d'exploration et d'exploitation **pétrolières et gazières**;
- activités réalisées à des fins de **transport d'hydrocarbures** par gazoduc et oléoduc;
- **activités** d'exploration et d'exploitation **minières**;
- activités réalisées à des fins de **recherche ou d'exploitation de saumures ou de réservoirs souterrains**;
- **l'exploitation des forces hydrauliques** et de toute **production commerciale ou industrielle d'énergie** (ex. électricité).

La présence des RTFAP seront prises en considération lors de l'analyse des demandes d'autorisation et d'émission de droits en vertu des lois du Québec.